

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE –
SEANCE DU JEUDI 31 JANVIER 2019**

Le jeudi 31 janvier 2019, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération s'est réuni en séance publique, à la Pépinière d'entreprises à Olonne sur Mer, à la suite de la convocation adressée le jeudi 24 janvier 2019.

Etaient présents :

Conseillers communautaires de la ville des SABLES D'OLONNE :

Yannick MOREAU, Alain BLANCHARD, Chantal MEREL, Florence PINEAU, Loïc PERON, Gérard HECHT, Armel PECHEUL, Jean-Pierre CHAPALAIN, Lucette ROUSSEAU, Bernard MARCHAND, Mauricette MAUREL, Michel YOU, Frédéric BENELLI, Bernard CODET,

Conseillers communautaires de la ville de L'ILE D'OLONNE :

Fabrice CHABOT, Francis BOSSARD, Sonia TEILLET, Frédéric COURANT, Thierry MONNEREAU, Isabelle MANDRET.

Conseillers communautaires de la ville de SAINT MATHURIN :

Albert BOUARD, Patrice AUVINET, Jacqueline RUCHAUD, Jean-Francois TRICHET, Bernard DUBOIS.

Conseillers communautaires de la ville de SAINTE FOY :

Jean-Paul DUBREUIL, Noël VERDON, Séverine BULTEAU, André DEZOTEUX, Françoise GUILLONNEAU.

Conseillers communautaires de la ville de VAIRE :

Alain TAUPIN, Yvon ALLO, Yvon PRAUD, Léonnette ROUSSEAU, Christian LUCAS.

Etaient excusés :

- Annick BILLON, conseillère communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à Chantal MEREL
- Annie COMPARAT, conseillère communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à Yannick MOREAU
- Stéphane VIOLLEAU, conseiller communautaire de l'Ile d'Olonne
- Maryse SOUDAIN, conseillère communautaire de l'Ile d'Olonne
- Dominique EUGENE, conseillère communautaire de Saint Mathurin

Madame Mauricette MAUREL est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

FINANCES

50. Redevances d'occupation du domaine public à compter du 1^{er} février 2019

URBANISME

51. Ilôt Nord Vannerie, complément relatif au dossier de DUP à la demande de l'Etat

ECONOMIE

52. Prix de cession terrain Parc d'activités Les Sables d'Olonne Sud

BUREAU

53. Election des membres de la commission d'appel d'offres

54. Election des membres de la commission de délégation service public

55. Election des représentants au centre de tri mécano biologique

56. Modification des statuts Vendée Eau

57. Contrat de ruralité – esplanade du Vendée Globe : subvention DSIL 2019

58. CTR 2020 Région

50. REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC A COMPTER DU 1ER FEVRIER
2019

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention) :

- ***De fixer le montant de la redevance d'occupation du parking face au village nautique comme suit :***
 - o ***Gratuité pour les associations à but non lucratif concourant à la satisfaction d'un intérêt général***
 - o ***Tarifs préférentiel pour les événements populaires (occupation à caractère social, sportif, humanitaire, culturel, développement durable et manifestation ouverte au public)***
 - i. De 1 à 7 jours d'occupation : 0,10 € HT/m²/ jour***
 - ii. Au-delà du 7^{ème} jour : 0,05 € HT/m²/ jour***
 - o ***Tarifs événements commerciaux (occupation à caractère commercial ; manifestation fermée au public)***
 - iii. De 1 à 7 jours d'occupation : 0,20 € HT /m²/ jour***
 - iv. Au-delà du 7^{ème} jour : 0,15 € HT/m²/ jour***

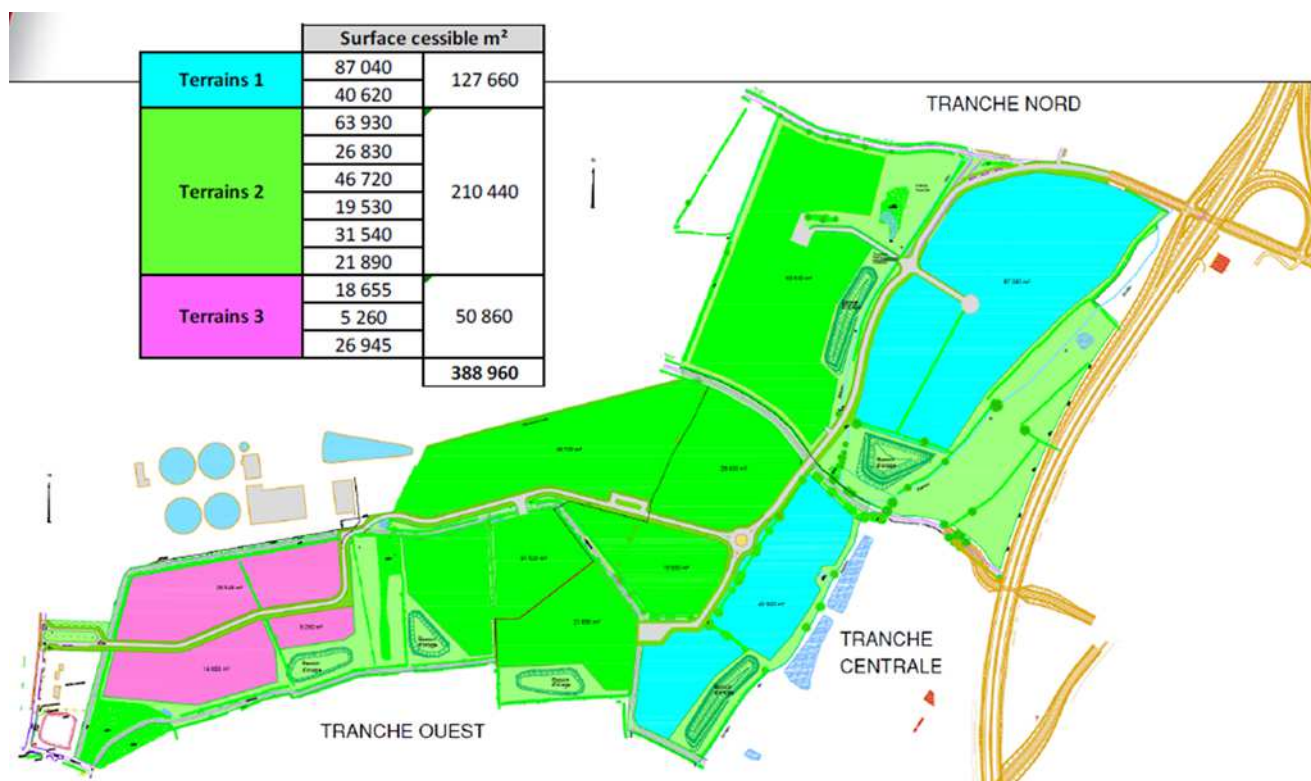
- **Tarif montage/démontage : 0,01 € HT/m²/ jour**
 - **Tarif armoire électrique : forfait : 500 € HT/mois**
- **De fixer le montant de la redevance à 400 € HT pour l'occupation d'une partie de terrain nu dans l'emprise de l'aérodrome d'une superficie de 25 m situé côté parking x20 m soit 500 m² d'une durée d'un an conformément au plan joint.**
 - **Fixer le montant de la redevance à 5 € HT/m²/an révisable applicable sur l'espace concédé par le Département à l'agglomération de port Olona hors place du Vendée Globe et hors forfaits activités de loisirs et de locations, marché ou salon pour le marché nocturne du port, billetterie sortie en mer, et terrasses ouvertes lesquels ayant déjà fait l'objet d'une grille tarifaire approuvée lors des conseils communautaires des 2 février 2018 et 20 avril 2018.**
 - **Fixer le montant de la redevance à 72 € HT/an révisable pour occuper une partie de terrain nu dans l'emprise de port Olona d'une superficie d'environ 20 m² adossé au sanitaire 2 du port pour que l'Amicale des Plaisanciers de Port Olona puisse installer un local préfabriqué destiné à sa permanence conformément au plan joint.**

51. SECTEUR DE LA VANNERIE ILOT NORD – AUTORISATION DE DEPOSER LE DOSSIER DE DUP SUITE A LA DEMANDE DE COMPLEMENTS DES SERVICES DE L'ETAT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention):

- **D'approuver le bilan de la concertation préalable engagée depuis 2009 ;**
- **De Rappeler que pour les motifs susvisés, le projet d'aménagement de la Vannerie et notamment de l'îlot Nord est d'intérêt général ;**
- **D'approuver le lancement de la procédure de DUP emportant mise en compatibilité du PLU d'Olonne sur Mer – ville des Sables d'Olonne ;**
- **De solliciter auprès de monsieur le Préfet l'ouverture d'une enquête publique conjointe de DUP et de mise en compatibilité du PLU ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à solliciter de M. Le Préfet de Vendée l'ouverture d'une enquête parcellaire, et un arrêté de cessibilité ;**
- **D'informer monsieur le Préfet que la DUP et l'arrêté de cessibilité devront être établis au bénéfice des Sables d'Olonne Agglomération ;**
- **De préciser que la déclaration d'utilité publique devra être établie au bénéfice des Sables d'Olonne Agglomération ;**
- **D'autoriser monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de cette procédure ;**
- **De Charger Monsieur le Président ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.**

52. PRIX DE CESSION TERRAIN PARC D'ACTIVITES LES SABLES D'OLONNE SUD



Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **de valider le tarif de 20 € HT/m² pour les terrains de la tranche Ouest**
- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer les actes y afférents**

53. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Avec 36 voix, sont élus membres de la commission d'appel d'offres :

Titulaires	Suppléants
Frédéric BENELLI	Michel YOU
Lucette ROUSSEAU	Florence PINEAU
Patrice AUVINET	Albert BOUARD
Jean-Paul DUBREUIL	Yvon PRAUD
Noël VERDON	Annie COMPARAT

54. ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION
DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS

Avec 35 voix, sont élus membres de la commission de délégation de service public :

Titulaires	Suppléants
Frédéric BENELLI	Michel YOU
Lucette ROUSSEAU	Florence PINEAU
Patrice AUVINET	Albert BOUARD
Jean-Paul DUBREUIL	Yvon PRAUD
Noël VERDON	Annie COMPARAT

55. ELECTION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DE LA COMMISSION DE SUIVI DU SITE DU
TRI MECANO BIOLOGIQUE

Par conséquent sont élus représentants des Sables d'Olonne Agglomération au sein de la commission de suivi du site de tri mécano biologique :

TITULAIRE		SUPPLEANT	
Jean-Paul	DUBREUIL	Alain	TAUPIN

56. EXTENSION DU PERIMETRE D'INTERVENTION DE VENDEE EAU A L'ENSEMBLE DU
TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION « LA ROCHE-SUR-YON
AGGLOMERATION » Y COMPRIS LA COMMUNE DE LA ROCHE-SUR-YON - MODIFICATION
DES STATUTS DE VENDEE EAU - APPROBATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **de donner son accord sur l'extension du périmètre de Vendée Eau à la Commune de la Roche-sur-Yon couvrant ainsi l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération « La Roche-sur-Yon Agglomération », à compter de la date de signature de l'arrêté préfectoral actant la modification des statuts de Vendée Eau;**
- **d'approuver les statuts ainsi modifiés ci-joints ;**
- **de l'autoriser à faire toutes démarches et signer tous documents utiles à la présente décision.**

57. CONTRAT DE RURALITE : AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE DU VENDEE GLOBE
DEMANDES DE SUBVENTION DSIL 2019

Plan de financement prévisionnel :

- Subvention sollicitée auprès de l'Etat (DSIL 2019) : 879 000 € (20%/dépense subv.)
- Région des Pays de la Loire (CTR 2020) : 450 000 € (10%)
- Département de la Vendée (concession) : 1 280 000 € (28%)
- Les Sables d'Olonne Agglomération : 1 992 554 € (43%)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver l'inscription de l'opération ci-dessus présentée dans le cadre du Contrat de Ruralité, son coût estimatif, son plan de financement et son échéancier prévisionnels de réalisation ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'annexe financière 2019 du Contrat de Ruralité avec l'Etat ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à solliciter une subvention à l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2019 (DSIL) et à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

58. SIGNATURE D'UN CONTRAT TERRITOIRES-REGION 2020 (CTR 2020)

CTR 2020 Les Sables d'Olonne Agglomération Axes/Thématiques	Intitulé de l'opération	Localisation	Maitre d'ouvrage	Coût prévisionne I.H.T	Subvention régionale CTR envisagée	Autre subvention régionale envisagée	Département (convention spécifique, Contrat Vendée Territoires 2017-2020)	Etat (Contrat de ruralité 2017-2020 : DSIL, DETR envisagées sur 2 ans)	Date de dépôt de dossier envisagée à la Région
Axe 1 / Thématique : attractivité maritime et portuaire des Sables d'Olonne	►Extension et aménagement qualitatif de la place du Vendée Globe à Port Olona	Les Sables d'Olonne	Les Sables d'Olonne Agglomération	4 500 000 €	450 000 €	-	800 000 €	450 000 €	juin-19
Axe 2 / Thématique : cohésion sociale et attractivité du territoire en accompagnant le développement des pratiques sportives et culturelles et la diffusion d'évènements	►Construction d'un complexe sportif et événementiel d'agglomération	Les Sables d'Olonne	Les Sables d'Olonne Agglomération	14 167 000 €	1 085 400 €	1 416 700 €	740 000 €	1 230 000 €	déc-19
Axe 3 / Thématique : transition énergétique du territoire	►Equipements d'énergies renouvelables dans la construction d'un complexe sportif et événementiel d'agglomération ►Soutien à la définition du PCAET de l'agglomération ►Etude de faisabilité d'une unité de méthanisation sur l'Agglomération	Les Sables d'Olonne	Les Sables d'Olonne Agglomération	213 250 €	170 600 €	-	-	-	déc-19

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver le projet de Contrat Territoire-Région 2020,**
- **D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer ce contrat avec la Région des Pays de la Loire.**